

Québec français



L'après-joual

Esther Poisson

Numéro 112, hiver 1999

Géographies de l'imaginaire

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/56262ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (imprimé)

1923-5119 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Poisson, E. (1999). L'après-joual. *Québec français*, (112), 84–85.



L'après-joual

Récemment, on célébrait les 30 ans des Belles-sœurs de Michel Tremblay. Trente ans déjà depuis la mémorable controverse autour du joual. Si, aujourd'hui, plusieurs sont d'avis que la question fait désormais partie du passé, le débat est loin d'être clos pour autant.

PHOTO : PIERRE LACASSE

GERMAINE LAUZON — Sont devant moé, là, pis j'le crois pas encore !
(*Les Belles-sœurs*, première version 1968)

La réflexion suscitée par l'utilisation du joual a été bénéfique pour le Québec. Nous avons pu enfin nous libérer de cette pression normative qui, depuis la deuxième moitié du XIX^e siècle, nous a peut-être sauvés de l'assimilation mais nous a aussi légué une très grande insécurité linguistique qui persiste toujours. S'il n'est pas question d'un retour en arrière, on sent néanmoins que le malaise linguistique est toujours présent même si, aujourd'hui, on reconnaît généralement que les Québécois ont leur propre norme linguistique.

Dès 1977, l'Association québécoise des professeurs de français (AQPF) proclamait que le Québec devait avoir sa norme — le « français standard d'ici » — et que celle-ci devait être enseignée (*Québec français*, n^o 28, déc. 1977, p. 11). Bien que cette norme existe de façon implicite, *de facto* pourrait-on dire, elle n'est toujours pas explicitée et les enseignants se trouvent encore sans balises. Par ailleurs, les débats passionnés qui marquent souvent la parution d'ouvrages sur la langue, qu'il s'agisse de dictionnaires, ou de pamphlets comme ceux de Georges Dor, sont un signe de bonne santé. Rien de mieux que ces arènes pour mesurer l'évolution de la conscience linguistique des locuteurs. Ce qui frappe cependant dans ces débats, c'est qu'ils se font le plus souvent autour de l'acceptation ou du refus de quelques emplois québécois, le plus souvent sinon toujours des emplois sentis comme populaires ou vulgaires, comme si le français québécois se résumait à ces quelques traits. Ce n'est donc pas la grande majorité du vocabulaire usité au Québec qui ne fait pas consensus mais des emplois très marqués. Peur du ridicule ? Peur de l'ostracisme du reste de la francophonie ? Pourtant, en France, on ne s'étonne pas de trouver un bon nombre

d'emplois marqués comme « populaires » ou même « vulgaires » dans les dictionnaires. Au Québec, on hésite à admettre certains de ces emplois dans de tels ouvrages. Tout est à faire au Québec dans ce domaine contrairement à la France, qui a déjà une longue tradition lexicographique. On a demandé aux Québécois de passer d'un purisme irréaliste à la légitimation de tout ce qui est québécois, de reconnaître des mots comme *cégep* ou *magasiner* — acceptés sans hésitation — en même temps que des emplois comme les *tsé veux dire* ou encore *pogner* qui sont nettement marqués et qui ne font pas partie de la « norme » si on définit cette dernière comme l'ensemble des usages non marqués d'une communauté linguistique ou, pour reprendre les termes de la résolution adoptée par l'AQPF en 1977, comme « la variété de français socialement valorisée que la majorité des Québécois francophones tendent à utiliser dans les situations de communication formelle » (*ibid.*). Si, en théorie, les dictionnaires sont là pour rendre compte de l'usage d'une communauté et ce, dans tous ses états, il semble que les Québécois ne sont pas prêts, pour le moment, à accorder un mandat aussi large aux lexicographes, qui ne sont d'ailleurs pas là pour imposer leur vision des choses mais pour répondre à un besoin. Déjà, de passer de la description du français de France à celle du français du Québec représente un virage très important et pas si facile à prendre quand on pense à tous les moyens correctifs qui ont été déployés jusqu'à présent, notamment par le truchement de chroniques de langue ou d'ouvrages correctifs, pour supprimer tout ce qui nous distinguait de la France. Demander du jour au lendemain aux Québécois de reconnaître, voire de légitimer, ce qui, hier encore, était proscrit ou condamné ne va pas de soi.



PUBLIE
POUR
VOUS...

La première
grammaire
conforme
au nouveau
programme
de français,
approuvée
par le MEQ.



Grammaire 100 %,
un ouvrage
pour apprendre
et comprendre
la grammaire
de la 1^{re} à la 5^e
secondaire.

Pour plus d'information,
communiquez
avec notre InfoService
au 1 800 567-3671.

PUB gramm100%1198

Dans cette volonté de reconnaissance d'une norme québécoise, il y a des pièges à éviter, notamment celui de ne pas faire la distinction entre un emploi québécois (forme ou sens), c'est-à-dire un québécisme, et un emploi condamnable (faute, incorrection, impropriété, etc.), ou encore de reléguer au niveau familier tout ce qui est québécois (piège dans lequel sont parfois tombés les auteurs du *Dictionnaire québécois d'aujourd'hui*, voir par exemple *clinique externe* ou *comté* qui sont donnés comme familiers). Inversement, il ne s'agit pas non plus de nier l'existence d'une langue populaire au Québec en donnant comme familiers des emplois qui relèvent plutôt du niveau populaire (là encore, on en trouve quelques exemples dans la *DQA* tels *char* et *pogner*). On voit donc toute l'importance des marques d'usage dans la description du français québécois. Le consensus autour d'une norme sera d'autant plus facile à obtenir si la description rend bien compte des niveaux de langue. Évidemment, on passera par bien des hésitations avant d'arriver au but, mais les Québécois partagent un même sentiment linguistique et il appartient aux lexicographes de dégager le plus fidèlement possible le code linguistique en usage au Québec. Le débat ne doit surtout pas se restreindre à l'acceptation ou au refus du mot *pogner* dans un dictionnaire mais il doit porter, dans un premier temps, sur l'ensemble de la langue au Québec ainsi que sur la place et le statut des québécismes dans la société québécoise, plus particulièrement encore dans l'enseignement. La question est d'abord de savoir si nous reconnaissons qu'il existe un français standard au Québec, quelque peu différent de celui de France. Si ce standard existe, il faut alors accepter qu'il soit décrit dans des dictionnaires et qu'il puisse être utilisé sans aucun sentiment de culpabilité dans des ouvrages destinés à l'enseignement. Dans l'élaboration de ces outils pédagogiques, il faudra alors faire des choix, ce qui suppose une réflexion préalable sur ce qui doit ou non entrer dans la nomenclature d'un dictionnaire québécois destiné aux écoliers (veut-on du mot *pogner* par exemple dans un tel ouvrage ?). Le français québécois est tellement plus que ces quelques emplois facilement identifiables et qui relèvent de la langue populaire ou vulgaire. Décider qu'un dictionnaire destiné à une clientèle scolaire ne contiendrait pas, ou le moins possible, d'emplois populaires est un choix tout à fait concevable. Par ailleurs, ces emplois auraient tout à fait leur place dans d'autres types d'ouvrages destinés à d'autres types de publics.

On peut aussi se demander s'il faudrait ou non identifier les québécismes dans un dictionnaire d'ici. Derrière le fait de « marquer » les québécismes dans un dictionnaire, il y a toute la question de savoir si les Québécois sont prêts à assumer leur différence au point de ne plus se demander si un emploi leur est particulier ou non. Comme société, il faut s'interroger si nous en sommes arrivés à cette étape — ou même si nous souhaitons y parvenir — ou si nous sentons toujours le besoin de savoir ce qui nous est propre.

Enfin, c'est toujours avec beaucoup d'étonnement qu'on entend des gens affirmer qu'au Québec l'usage standard est le même qu'en France et que partout ailleurs dans la francophonie. Le débat linguistique doit également porter sur ce mythe d'un français universel ou international. Que recouvre au juste cette étiquette ? Les journalistes, les politiciens, les intellectuels sont les premiers à se servir du français standard d'ici — consciemment ou non — et il est important de rendre compte de l'ensemble de la langue des Québécois. D'une part, l'image que nous aurons et que nous donnerons du français en usage au Québec sera plus juste ; d'autre part, cette description devrait nous guérir un peu de cette profonde insécurité linguistique qui nous empêche trop souvent d'être nous-mêmes.

* Centre international de recherche en aménagement linguistique (CIRAL), Université Laval.